Université Rennes 2

Bureau de la vie étudiante

Réunissant pas moins d’une cinquantaine de représentantes et représentants d’associations étudiantes, le Bureau de la Vie Étudiante mène des projets et réflexions autour de l’organisation de la vie universitaire.

La composition du BVE

Le BVE se compose d’un secrétariat comptant 6 étudiantes et étudiants (dont une personne représentant le campus Mazier) et d’un chargé de mission en son sein dédié au suivi des projets afin de permettre aux associations et élues et élus étudiants de porter des projets à l’échelle de l’établissement.

Les missions et objectifs du BVE

Les actions du BVE se sont articulées autour de trois objectifs : la mise en place de l’instance, le renforcement du sentiment d’appartenance à l’établissement, et le développement du lien entre associations, élues et élus, et différents campus.

En ce sens, plusieurs actions ont été menées par le BVE : dans un premier temps, 7 000 welcome packs de rentrée ont été remis aux étudiantes et étudiants de L1 pour faciliter leur arrivée à l’université. De plus, il pu faire remonter des besoins et travailler à leur mise en œuvre avec la direction et les services de l’université tout au long de l’année.

Proposer un projet

Les étudiantes et étudiants qui le souhaitent peuvent faire appel au BVE pour proposer et soutenir un projet étudiant à l’échelle de l’université Rennes 2. Le BVE pourra apporter conseils

Pour ce faire, vous pouvez prendre contact avec le vice-président étudiant ou tout autre membre du BVE : représentante ou représentant d’association étudiante, BDE, élue ou élu étudiant...